



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Budget 2026

La loi détermine le statut des CCAS, établissements publics rattachés aux communes, ainsi que leurs compétences.

Le CCAS constitue, conformément à son statut, l'outil privilégié de la Ville pour animer et développer l'action municipale dans le champ social (personnes démunies, personnes âgées, personnes handicapées...).

Pour lui permettre d'exercer ces missions, la ville peut être amenée à attribuer au CCAS une subvention annuelle et lui apporte divers concours permettant d'optimiser l'utilisation des fonds publics et de garantir la cohérence globale de fonctionnement des services municipaux à l'égard du CCAS.

Le résultat 2024 du CCAS

Les comptes de l'exercice 2024 sont les suivants :

Fonctionnement 2024 (réel)	Recettes	5 054,94
	➤ Report excédent antérieur N-1	3 000,00
	➤ Recettes 2024	2 054,94
	Dépenses	1 778,94
	➤ Dépenses 2024	1 778,94
	Résultat excédentaire 2024	3 276,00
Investissement 2024 (réel)	Recettes	16 513,83
	➤ Report exercice N-1	16 513,83
	➤ Recettes 2024	0,00
	➤ Reste à Réaliser 2024	0,00
	Dépenses	0,00
	➤ Dépenses 2024	0,00
	➤ Reste à Réaliser 2024	0,00
	Résultat excédentaire 2024	16 513,83
Résultat cumulé 2024 (réel)	Résultat section fonctionnement	3 276,00 (1)
	Résultat section investissement	16 513,83 (2)
	Résultat cumulé 2024	19 789,83

Répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement en 2024 (réel)

Nomenclature	BP 2024	DM	VC	Budget total	Réalisé total	Dispo.	% Réalisé
Dépense de Fonctionnement	6 380,00	0,00	0,00	6 380,00	1 778,94	4 601,06	27,88%
Ch. - 011 Charges à caractère général	600,00	276,00	0,00	876,00	472,94	403,06	53,99%
Art. - 6161 Multirisques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00%
Art. - 6156 Maintenance	0,00	276,00		276,00	0,00	276,00	0%
Art. - 6281 Concours divers (cotisations...)	600,00	0,00		600,00	472,94	127,06	78,82%
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	100,00	0,00	0,00	100,00	76,00	24,00	76,00%
Art. - 6456 Versement au f.n.c. du supplément familial	100,00	0,00		100,00	76,00	24,00	76,00%
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	5 680,00	-276,00	0,00	5 404,00	1 230,00	4 174,00	22,76%
Art. - 65133 Secours d'urgence	1 400,00			1 400,00	0,00	1 400,00	0,00%
Art. - 65134 Aides	3 240,00	-276,00		2 964,00	350,00	2 614,00	11,81%
Art. - 65748 Subventions de fonctionnement aux associations	1 040,00			1 040,00	880,00	160,00	84,62%
Recettes de Fonctionnement	6 380,00	0,00	0,00	6 380,00	5 054,94	1 325,06	79,23%
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	100,00%
Art. - 002 Résultat d'exploitation reporté	3 000,00			3 000,00	3 000,00	0,00	100,00%
Ch. - 74 Dotations, subventions et participations	3 380,00	0,00	0,00	3 380,00	2 054,94	1 325,06	60,80%
Art. - 7474 Communes	3 380,00			3 380,00	2 054,94	1 325,06	60,80%

Répartition des dépenses et des recettes d'investissement en 2024 (réel)

Nomenclature	BP 2024	DM	VC	Budget total	Réalisé total	Dispo.	% Réalisé
Dépenses d'Investissement	16 513,83			16 513,83	0,00	16 513,83	0%
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	16 513,83			16 513,83	0,00	16 513,83	0%
Art. - 2183 Matériel de bureau et matériel informatique	16 513,83			16 513,83	0,00	16 513,83	0%
Recettes d'Investissement	16 513,83			16 513,83	16 513,83	0,00	100%
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement r	16 513,83			16 513,83	16 513,83	0,00	100%
Art. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement r	16 513,83			16 513,83	16 513,83	0,00	100%

En 2024 la Ville a versé une participation d'équilibre de 2 054,94 € sur le Budget du CCAS contre 1423,48 € en 2023, 2112,32 € en 2021, 2800 € en 2020, 2000 € en 2019 et 1000 € en 2018. La subvention d'équilibre versée

par la ville est le seul moyen d'équilibre le budget du CCAS qui ne compte aucune autre recette hormis la recette de la ville et les excédents antérieurs reportés. Les excédents s'équilibrent et la ville doit contribuer à cet équilibre.

Le résultat 2025 du CCAS

Les comptes de l'exercice 2025 étant clôturés au plus tard le 30 juin 2026, les chiffres ci-après préfigurent des tendances et feront l'objet d'ajustements lors du rapprochement du compte administratif de l'ordonnateur (Maire) et du compte de gestion du comptable (Trésorier).

Le résultat 2025 est estimé de la façon suivante (y compris reste à réaliser d'investissement et rattachement 2025) :

Fonctionnement 2025 (prévisionnel)	Recettes	5 404,21
	➤ Report excédent antérieur N-1	3 276,00
	➤ Recettes 2025	2 128,21
	Dépenses	2 404,21
	➤ Dépenses 2025	2 404,21
	Résultat excédentaire 2025	3 000,00
Investissement 2025 (prévisionnel)	Recettes	16 513,83
	➤ Report exercice N-1	16 513,83
	➤ Recettes 2025	0,00
	➤ Reste à Réaliser 2025	0,00
	Dépenses	0,00
	➤ Dépenses 2025	0,00
	➤ Reste à Réaliser 2025	0,00
	Résultat excédentaire 2025	16 513,83
Résultat cumulé 2025 (prévisionnel)	Résultat section fonctionnement	3 000,00 (1)
	Résultat section investissement	16 513,83 (2)
	Résultat cumulé 2025	19 513,83

Répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement en 2025 (prévisionnel)

Nomenclature	BP 2025	DM	VC	Budget total 2025	Réalisé total 2025	Dispo.	% Réalisé
Dépense de Fonctionnement	6 074,00	0,00	0,00	6 074,00	2 404,21	3 669,79	39,58%
Ch. - 011 Charges à caractère général	600,00	0,00	276,00	876,00	754,21	121,79	86,10%
Art. - 6156 Maintenance	0,00	0,00	276,00	276,00	276,00	0,00	100,00%
Art. - 6281 Concours divers (cotisations...)	600,00	0,00		600,00	478,21	121,79	79,70%
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	80,00	0,00	0,00	80,00	80,00	0,00	100,00%
Art. - 6456 Versement au f.n.c. du supplément familial	80,00	0,00		80,00	80,00	0,00	100,00%
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	5 394,00	0,00	-276,00	5 118,00	1 570,00	3 548,00	30,68%
Art. - 65133 Secours d'urgence	1 200,00	0,00		1 200,00	0,00	1 200,00	0,00%
Art. - 65134 Aides	2 624,00	0,00	-276,00	2 348,00	0,00	2 348,00	0,00%
Art. - 65748 Subventions de fonctionnement aux associations	1 570,00	0,00		1 570,00	1570,00	0,00	100,00%
Recettes de Fonctionnement	6 074,00	0,00	0,00	6 074,00	5 404,21	669,79	88,97%
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	3 276,00	0,00	0,00	3 276,00	3 276,00	0,00	100,00%
Art. - 002 Résultat d'exploitation reporté	3 276,00			3 276,00	3 276,00	0,00	100,00%
Ch. - 74 Dotations, subventions et participations	2 798,00	0,00	0,00	2 798,00	2 128,21	669,79	76,06%
Art. - 7474 Communes	2 798,00			2 798,00	2 128,21	669,79	76,06%

↳ Répartition des dépenses et des recettes d'investissement en 2025 (prévisionnel)

Nomenclature	BP 2025	DM	VC	Budget total 2025	total 2025	Dispo.	% Réalisé
Dépenses d'Investissement	16 513,83			16 513,83	0,00	16 513,83	
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	16 513,83			16 513,83	0,00	16 513,83	0%
Art. - 2183 Matériel de bureau et matériel informatique	16 513,83			16 513,83	0,00	16 513,83	0%

Nomenclature	BP 2025	DM	VC	Budget total 2025	Réalisé total 2025	Dispo.	% Réalisé
Recettes d'Investissement	16 513,83			16 513,83	16 513,83	0,00	100%
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement r	16 513,83			16 513,83	16 513,83	0,00	100%
Art. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement r	16 513,83			16 513,83	16 513,83	0,00	100%

En 2025 la Ville a versé une participation d'équilibre de 2 054,94 € sur le Budget du CCAS. Les excédents antérieurs ayant été consommés sur les exercices précédents, il convient depuis 2018 d'équilibrer de nouveau le budget du CCAS qui ne comporte aucune recette hormis celle versée par la Ville.

↳ Les orientations budgétaires 2026

Voici les grandes lignes du budget 2026 tel qu'il pourrait être proposé au prochain conseil d'administration.

Dépenses de fonctionnement 2026 (prévisionnel)	6 000,00	}	Fonctionnement
Cotisations	600,00		
Versement au f.n.c. du supplément familial	100,00		
Secours d'urgences et aides	3 730,00		
Subventions de fonctionnement aux associations	1 570,00		
Recettes de fonctionnement 2026 (prévisionnel)	6 000,00	}	Investissement
Excédent antérieur reporté	3 000,00		
Subvention d'équilibre communale	3 000,00		
Dépenses d'investissement 2026 (prévisionnel)	16 513,83	}	Investissement
Dépense d'équipement	16 513,83		
Recettes d'investissement 2026 (prévisionnel)	16 513,83		
Excédent antérieur reporté	16 513,83		

↳ Une subvention d'équilibre est nécessaire en 2026

Pour un budget de 6 000,00 € en 2026, une subvention d'équilibre de 3 000,00 € sera nécessaire, dans l'hypothèse où toutes les dépenses se réaliseraient.

Dépenses de fonctionnement 2026 (prévisionnel)	6 000,00
Dépenses de fonctionnement (cumulées)	6 000,00
Recettes de fonctionnement 2026 (prévisionnel)	6 000,00
Excédent antérieur reporté	3 000,00
Subvention ville prévisionnelle	3 000,00

↳ Les orientations 2026 concernant le fonctionnement

Aucune recette n'étant générée par l'activité du CCAS hormis les dons, la ville doit donc soutenir financièrement l'activité du CCAS à 100% si elle souhaite maintenir son activité : secours d'urgence, aides aux familles, subventions aux associations...

L'excédent de fonctionnement dégagé à fin d'année 2024 est de 3 276,00 €.

Evolution des Excédents de fonctionnement de 2014 à 2025									
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021/2022/2023	2024	2025
34 448,00 €	19 688,78 €	30 834,04 €	6 908,63 €	4 266,53 €	2 979,19 €	3 009,03 €	3 000,00 €	3 276 €	3 000 €

Ces dernières années, le CCAS a cherché à réduire cet excédent cumulé sur les budgets communaux dans le but de ne laisser à court terme sur le budget du CCAS qu'un excédent en difficultés.

Depuis 2018, toutes les activités autour des personnes âgées ont été transférées sur le budget communal. Ainsi, les colis alimentaires se retrouvent sur le budget communal et non plus sur le budget du CCAS. Depuis 2021, l'excédent du CCAS est maintenu à 3000 € par le biais de la subvention de la Ville.

📈 Evolution des aides versées par le CCAS aux familles depuis 2010

AIDES AUX FAMILLES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 & 2020	2021	DEPUIS 2022
SECOURS D'URGENCE	190 €	0 €	79 €	136 €	0 €	300 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
AIDES	449 €	1 513 €	1 102 €	1 870 €	686 €	697 €	352,61 €	1 573,34 €	1 006 €	0 €	361,44 €	0 €
TRANSPORT SCOLAIRE	0 €	0 €	29 098 €	14 816 €	10 101 €	20 050 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES AIDES VERSEES	2 649 €	3 524 €	32 291 €	18 834 €	12 801 €	23 062 €	352,61 €	1 573,34 €	1 006 €	0 €	361,44 €	0 €

Depuis 2022, le CCAS n'a versé aucune aide aux familles.

Les aides 2012 à 2015 correspondaient à une prise en charge du transport scolaire.

📈 Enveloppe des aides directes aux familles depuis 2016

En plus des aides financières directes versées par le CCAS, des aides indirectes ont été versées dans le cadre d'une convention tripartite avec EDF/GDF et Véolia mise en place en 2015 :

2016	2017	2018	2019
Eau = 1 460 € (sur une enveloppe annuelle de 2 270 €) Electricité / Gaz = 1 600 € (sur une enveloppe annuelle de 1 781 €)	Eau = 1 920 € (sur une enveloppe annuelle de 2 270 €) Electricité / Gaz = 1 735 € (sur une enveloppe annuelle de 1 738 €)	Eau = 615 € (sur une enveloppe annuelle de 2270 €) Electricité / Gaz = 880 € (sur une enveloppe annuelle de 1662 €)	Eau = 800 € (sur une enveloppe annuelle de 2270 €) Electricité / Gaz = 1000 € (sur une enveloppe annuelle de 1710 €)
2020	2021	2022	2023
Eau = 150 € (sur une enveloppe annuelle de 2270 €) Electricité / Gaz = 887 € (sur une enveloppe annuelle de 1710 €)	Eau = 1260 € (sur une enveloppe annuelle de 1815 €) Electricité / Gaz = 564 € (sur une enveloppe annuelle de 1710 €)	Eau = 413,26 € (enveloppe 2240 €) Electricité / Gaz = 750 € (enveloppe 1590 €)	Eau = 225,47€ (enveloppe 2240 €) Electricité / Gaz = 0 € (enveloppe 1058,91 €)
2024	2025	2026	
Eau = enveloppe annuelle 2 240 € Electricité / Gaz = enveloppe annuelle 1058,91 €	Eau = enveloppe annuelle 2 240 € Electricité / Gaz = enveloppe annuelle 1058,91 €	Eau = enveloppe annuelle 2 240 € Electricité / Gaz = enveloppe annuelle 1058,91 €	

📈 Subventions aux associations depuis 2010

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 prévision
Subv. associations	320	320	320	320	1040	1360	1200	1200	1200	1040	1040	1040	880	880	880	1570	1570

📈 Subventions versée par la ville depuis 2010

Subventions Versées par la Ville	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 Prévision
Subv. versée par la ville	19133	10000	46951	38 553	33838	17108	0	0	1200	1000	2000	2112,32	1419,10	1423,48	2054,94	2 128,21	3 000

Aide sociale + colis

Aide sociale + colis + transport scolaires

Aide sociale + colis
Financement sur l'excédent reporté

Aide sociale

Reste à recouvrer

Aucune admission en non valeurs n'a été proposé par le Trésor Public pour 2025.

La dernière demande date de 2019 et elle avait visé un apurement des comptes suite à l'impossibilité de procéder au recouvrement des créances depuis de nombreuses années. Cela avait conduit à comptabiliser la somme de 779 € fin 2019.

Une fois comptabilisé en non valeurs, il faut savoir que si ces dettes sont de nouveau recouvrables, la TP nous demandera d'émettre des recettes exceptionnelles.

La procédure d'admission en non valeurs ne supprime pas définitivement les procédures de recouvrement, elle les suspens provisoirement.

Endettement

Aucun emprunt n'est à ce jour contracté sur le budget du CCAS et aucun emprunt n'est envisagé.